



Solidarité syndicale internationale avec le Cambodge

La Confédération Force-Ouvrière (FO) soutient l'appel syndical international et la demande de libération immédiate et inconditionnelle de Rong Chhun, président de la Confédération cambodgienne des syndicats (CCU) affilié à la CSI, avant sa comparution devant le tribunal en cette fin de semaine.

Cet appel a été lancé par la Confédération Syndicale Internationale (CSI), Global Union (UNI) et l'Internationale de l'Education (IE). Selon l'indice des droits dans le monde de la CSI, le Cambodge n'apporte aucune garantie en termes de droits : arrestation de dirigeants syndicaux, érosion de la négociation collective, répression des activités de grève et de manifestations – parfois dans le sang, comme en 2011 sur la question du salaire minimum.

Rong Chhun a été arrêté pour des commentaires publiés sur un réseau social concernant des paysans des zones frontalières. Avec lui, plus de 20 autres militants des droits de l'Homme, dont Sor Saknika président de l'Association cambodgienne des travailleurs informels, ont aussi été interpellés et placés en détention, malgré l'intervention de plusieurs rapporteurs spéciaux des Nations Unies et du Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme qui s'est dit sérieusement préoccupé.

Ces événements sont en contradiction totale avec la convention 87 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical ainsi que de la Convention 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective.

En cette période de crise sanitaire, le respect des droits fondamentaux au travail et des droits de l'Homme est d'autant plus fondamental et les attaques contre les militants syndicaux et défenseurs des droits doivent cesser.

Paris, le 14 janvier 2021

Contact :

**Marjorie
ALEXANDRE**
Secrétaire confédérale

**Secteur International,
Europe et Migrations**

✉ malexandre@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.82.88